

## **PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2008**

Le rapport annuel que vous avez en votre possession a été rédigé et mis en forme par les directeurs, responsables, élus de chaque mission, département, service ou organisation dépendants du CNOSF. Je vous propose de le parcourir rapidement avec vous.

### **L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2008 :**

#### **JEUX OLYMPIQUES :**

Les Jeux OLYMPIQUES de PEKIN ont constitué le moment fort de cette année. Si le passage de la flamme Olympique à Paris, le 7 avril 2008 fut fortement perturbé comme il le fut dans d'autres pays, notre Equipe de France Olympique s'est brillamment comporté, avec un total record de 40 médailles dont ... titres olympiques la plaçant au 7<sup>ème</sup> rang des nations au classement des médailles. La visite du Président de la République Nicolas SARKOZY le 8 août au village olympique a représenté une fierté pour l'ensemble de la délégation française.

#### **SPORT PROFESSIONNEL :**

La publication de l'ouvrage *« Ensemble pour un sport européen - contribution du CNOSF sur le sport professionnel »* comprenant 6 thèmes avec diagnostics et propositions a été largement diffusé auprès des institutions sportives et des pouvoirs publics français et européens, permettant au CNOSF de s'appuyer sur cette contribution pour discuter avec ses interlocuteurs des évolutions du sport professionnel, tout en préservant l'éthique et les valeurs du sport.

#### **CONFERENCE NATIONALE DU SPORT :**

Proposée par Henri SERANDOUR, la première Conférence nationale du sport s'est tenue le 20 novembre 2008. Le mouvement sportif, des représentants de l'Etat, des collectivités locales et territoriales et du monde économique ont exprimé leur point de vue sur la gouvernance et le financement actuels du sport. La nécessité d'une coopération plus importante et efficace entre toutes les parties est apparue indispensable. Il est prévu et souhaitable qu'une telle conférence soit reconduite dans l'avenir afin de mettre en œuvre les actions concertées au profit du développement du sport.

#### **PARIS SPORTIFS :**

S'appuyant sur la résolution votée lors de l'assemblée générale de mai 2008, un groupe de travail du CNOSF a précisé ses propositions en vue de l'ouverture prochaine du marché français aux paris sportifs, à savoir

- la présence de deux représentants au moins du mouvement sportif au sein de la future instance chargée de réguler l'organisation des paris sportifs ;
- la consolidation du droit de propriété et du droit des marques des organisations de manifestations sportives, et en premier lieu des fédérations ;
- l'affectation au CNDS d'un prélèvement de 1,8% sur les jeux de grattage et tirage gérés par la Française des Jeux et sur les paris sportifs organisés par la FDJ et les nouveaux opérateurs.

Cette contribution a été portée à la connaissance du gouvernement et des parlementaires et sera défendue dans le cadre du futur projet de loi.

### **URGENCE GOUVERNANCE :**

Le secrétariat d'Etat aux Sports ayant annoncé des réformes législatives et réglementaires concernant le sport de haut-niveau, le sport professionnel, les mandats et les processus électoraux au sein des fédérations sportives, le CNOSF a mis en place un groupe de travail qui a élaboré des propositions et argumentaires qui ont été présentés au ministre.

### **URGENCE FORMATION :**

En référence à une résolution de la dernière assemblée générale, le CNOSF a mis en place un groupe de travail, avec la participation active d'un grand nombre de fédérations, afin d'organiser une concertation et de contribuer à la définition d'une politique renouvelée, aussi bien en matière de certification que d'offres de formation. Dans le respect du droit commun de la formation et du dialogue social, le CNOSF revendique le renforcement du rôle des fédérations en matière de certifications et d'offres de formation, afin d'accompagner le processus de professionnalisation qu'elles mettent en place depuis plusieurs années.

### **JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES 2018 :**

Après le feu vert donné par le Conseil d'administration du CNOSF le 24 septembre 2008, quatre villes ont déclaré officiellement leur volonté d'organiser les Jeux OLYMPIQUES d'Hiver en 2018. ANNECY, GRENOBLE, NICE et PELVOUX ont présenté leur dossier le 21 janvier 2009. Une Commission d'Evaluation du CNOSF a organisé le processus visant à sélectionner le dossier le plus apte à être présenté au CIO. Le 18 mars 2009, le Conseil d'Administration, après avoir entendu le rapport de la Commission d'Evaluation a choisi au premier tour de scrutin, la ville d'ANNECY pour représenter la candidature française à l'organisation des J.O. d'Hiver 2018. Par cette démarche, le CNOSF a souhaité optimiser les chances françaises d'accueillir les Jeux Olympiques dans les prochaines années et de réaffirmer ainsi une ambition internationale.

## **CABINET & DIRECTION GENERALE :**

### **Relations internationales :**

L'ambition française concernant le sport fut affichée durant les six mois de la Présidence de l'Union Européenne assurée par notre pays au cours de différentes manifestations dont le Forum européen du sport et la réunion informelle des Ministres en charge des sports à Biarritz en novembre 2008. Le point d'orgue de la PFUE fut l'adoption d'une déclaration relative au sport annexée aux conclusions de la Présidence le 11 décembre 2008. Soulignant «*la nécessité de prendre en compte les caractéristiques spécifiques du sport*», le Conseil Européen appelait au renforcement du dialogue structuré institué par la Commission Européenne «*... avec le Comité International Olympique et les représentants du monde sportif*».

Membre du bureau de liaison du sport de Bruxelles, le CNOSF, par l'intermédiaire de ses deux représentants permanents a participé très activement aux différentes sessions de formation et d'information proposées et a soutenu activement le processus de restructuration de cet organisme devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année le « Bureau de liaison des Comités Olympiques Européens auprès de l'Union Européenne ».

**L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)** a fêté en 2008 son 45<sup>ème</sup> anniversaire. Les associations et les clubs sportifs participent toujours très activement au développement des échanges entre les deux pays. Parmi les différentes actions, la rencontre franco-germano-chinoise à Pékin à l'occasion des Jeux Olympiques a concerné une cinquantaine de jeunes adultes de 18 à 27 ans. Par ailleurs le 6<sup>ème</sup> regroupement franco-allemand organisé à Sarrebruck a rassemblé 43 participants, espoirs de haut-niveau, sur le thème de la lutte et de la prévention contre le dopage.

### **SOYEZ SPORT :**

Je souhaite quelque peu m'attarder sur les travaux de la *Coordination nationale du sport* au service des jeunes issus des quartiers difficiles qui ont pris fin au 31 décembre 2008. C'est donc l'occasion de faire un bilan sur cette opération également dénommé e« Soyez Sport ».

Suite aux événements malheureux qui se sont déroulés dans certains quartiers « dit sensibles » en 2005, le CNOSF, avec le fort soutien du Président de la République, du Premier Ministre et du Ministre en charge des sports, a mis en place le dispositif « Soyez Sport » au début de l'année 2006. L'objectif était d'aider financièrement et humainement, notamment à travers les postes financés par l'Etat, des structures sportives menant des actions dans au moins deux des trois domaines suivants : le sport, l'éducation et la professionnalisation. Durant 2 années, le CNOSF a labellisé et soutenu financièrement les clubs ayant intégré le dispositif « Soyez Sport ». Il a également animé les référents en charge de ce projet dans les fédérations.

Le bilan chiffré et le suivant :

- 22 fédérations ont étroitement été associées à « Soyez Sport ».
- Le CNOSF a affecté 450 000 € de crédits à cette opération depuis son lancement et a été aidé financièrement par les fédérations de football, rugby et tennis et la Société Affelou, partenaires précieux que nous remercions très sincèrement.
- 345 emplois ont été créés dans le cadre de cette opération dont 179 ont été ou seront consolidés.

- Près de 30 000 jeunes ont été concernés par les différentes actions menées dans le cadre de « Soyez Sport ».

Je ne saurais terminer sans remercier chaleureusement deux administrateurs du CNOSF : Christian Bîmes dont les initiatives et le dévouement ont permis toutes ses avancées, et Pierre Cambréal qui a assuré la gestion de ce projet au quotidien.

Nul ne peut contester que cette opération a été une réelle réussite pour les jeunes concernés mais également pour les bénéficiaires des aides, que ce soit en terme de financement et de création d'emplois. Une réussite enfin pour l'image du sport en général, et du CNOSF en particulier.

Les **quatre collèges**, « *fédérations olympiques* », « *fédérations sportives* », « *fédérations et unions affinitaires ou multisports* », « *fédérations scolaires et universitaires* », se sont réunis régulièrement au cours de l'année en fonction de l'actualité et des thèmes qui leur sont propres. La gouvernance et le financement du sport, le rôle d'expertise des fédérations dans le domaine de la formation, la propriété fédérale des événements sportifs, le programme prévention santé, l'utilité de la fonction éducative du sport dès l'école sont parmi les thèmes communs débattus au sein des collèges.

Les actions marquantes du **CNCD** ont porté cette année sur l'impact de la Révision Générale des politiques publiques (RGPP) sur le mouvement sportif et l'évolution de ce dernier, le CNDS notamment avec des propositions pour la réorganisation du fonctionnement territorial du CNDS et la professionnalisation des structures, la conception et la mise en œuvre des réseaux de référents territoriaux.

Par ailleurs, les différents **conseils interfédéraux** ont la particularité de réunir des fédérations au-delà de leur appartenance collégiale pour évoquer des sujets spécifiques à leur espace d'évolution, comme les « *sports de nature* » (CNSN), les « *sports nautiques* » (CISN), les « *sports aériens* » (CISA), les « *activités aquatiques* » (CIAA), les « *sports terrestres* » (CIST), les « *arts martiaux et sports de combat* » (CIAMSC), le « *sport d'entreprise* » (CISE) et le « *cyclisme pour tous* » (CPIF\_CPT).

## **MISSION OLYMPIQUE & SPORT DE HAUT-NIVEAU :**

L'année 2008 a été marquée par les Jeux Olympiques de PEKIN qui ont mobilisé durant un mois et demi le personnel de la mission au sein du staff de la délégation sportive sous la responsabilité du chef de mission, Jacques REY. Forte de 633 personnes accréditées dont 329 athlètes, l'équipe de France Olympique a remporté 40 médailles (record), dont .. OR, ce qui la place au 10<sup>ème</sup> rang mondial au classement des pays, en recul par rapport aux Jeux d'Atlanta, de Sydney (6<sup>ème</sup>) et d'Athènes (7<sup>ème</sup>) sur 203 CNO participants.

Dans un contexte particulier pour la délégation française (passage mouvementé de la flamme olympique à Paris, affaire tibétaine) aucun incident significatif ne vint ternir notre séjour, marqué par la visite du Chef de l'Etat au village Olympique à nos athlètes et la présence d'un Club France favorisant la convivialité et les opérations de presse.

Dans une vision globale de la performance de l'ensemble des athlètes français, je vous invite aussi à découvrir le détail des 1228 médailles obtenus, tous sports, événements internationaux, fédérations et catégories d'âge (espoirs, juniors, seniors) confondus, sur le site [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com).

Les élus et les permanents de la mission olympique ont participé activement aux différentes réunions et commissions placées sous la responsabilité du ministère de la santé et du sport et de son secrétariat d'état, que ce soit sur la refonte des critères de reconnaissance des disciplines de haut-niveau, de la délégation permanente du sport de haut-niveau, des réflexions et propositions concernant des domaines aussi divers que la valorisation et la protection de l'arbitre, la prévention et la lutte contre le dopage, la charte contre les violences sexuelles dans le sport, etc.....

La Commission des athlètes de haut-niveau s'est réunie à cinq reprises en 2008 et a axé sa réflexion sur la problématique de la retraite des sportifs qu'ils soient professionnels ou non.

La coopération du CNOSF avec le Centre National des Sports de la Défense de Fontainebleau s'est poursuivie activement, notamment par le biais de la Commission Armées-Sports. En 2008, 190 sportifs de haut-niveau, dépendant du CNSD, répartis dans 35 disciplines différentes étaient sur la liste ministérielle.

L'année 2009 sera riche en événements placés sous la responsabilité du CNOSF, avec les Festivals Olympiques de la Jeunesse Européenne, celui d'hiver en Pologne, celui d'été en Finlande, les Jeux Méditerranéens en Italie et les Jeux Mondiaux à Taiwan.

## **MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE & DEVELOPPEMENT DURABLE :**

Les dossiers gérés par la Mission sont régulièrement examinés par un Conseil des différents Conseils interfédéraux et commissions évoqués précédemment pour une coordination de leurs actions dans le cadre de la politique du CNOSF.

Trois principes guident les travaux :

- mutualiser les actions des fédérations notamment en ce qui concerne les équipements sportifs,
- traduire dans les actes l'utilité sociale, économique et environnementale du sport,
- faire évoluer notre offre et notre organisation territoriale sportive, notamment en raison de l'évolution annoncée de l'administration française.

Le CNOSF est de plus en plus sollicité sur la question des équipements, normes AFNOR, démarches qualité, relations avec les acteurs des espaces sportifs, etc.... La Commission équipements apporte par ailleurs son expertise pour la mise à jour du RES (Recensement des Equipements sportifs) et la plaquette « sports de salle, salles de sport ».

Le CNOSF par l'entremise de la mission a sollicité les fédérations à fin de mieux cerner les enjeux et les priorités fédérales des dossiers soumis au Comité de Programmation du CNDS où siègent trois de vos représentants. C'est ainsi que lors de la deuxième session, 103

demandes de subvention (correspondant au moins à une priorité fédérale) ont été retenues sur les 125 accordées, soit 85% des demandes et 86% des crédits. SI 78 millions d'euros ont été mobilisés au titre du CNDS en 2008, les besoins restent cependant considérables puisque plus de 150 millions d'euros de subventions avaient été sollicités par l'ensemble des porteurs de projets (collectivités et mouvement sportif) pour 850 millions d'euros de travaux à réaliser.

Les relations avec les collectivités territoriales se consolident dans le cadre des conventions signées précédemment. A noter que plus de 80 élus et cadres territoriaux se sont rendus à Pékin pour assister aux Jeux Olympiques dans le cadre de la convention que le CNOSF a conclu avec l'Association des Régions de France (ARF).

Dans le cadre de son domaine de compétence, le CNOSF par l'intermédiaire des élus et des cadres de la Mission est toujours présent sur des manifestations comme le « Salon sport, tourisme et territoire » et le « Salon des Maires de France ».

## **MISSION VIE ASSOCIATIVE :**

La Mission a poursuivi en 2008 son travail de représentation du secteur sportif dans les instances représentatives de l'économie sociale : le Conseil National de la Vie Associative (CNVA), la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) et au Conseil Economique et Social (CES).

La préparation de la 2<sup>ème</sup> Conférence nationale de la Vie Associative qui se tiendra en 2009 a sollicité élus et cadres de la mission. Au sein de la CPCA, le travail a porté sur l'engagement associatif, le financement et les relations contractuelles et l'Europe.

Le programme d'accompagnement à l'accès aux responsabilités dans les instances internationales s'est mis en place avec le soutien actif du CIO.

L'expertise du CNOSF a été sollicitée dans le cadre des travaux du ministère de la santé et des sports pour l'élaboration et la mise en œuvre de la Charte relative à la prévention des violences sexuelles que la quasi-totalité des fédérations membres du CNOSF ont paraphé. En partenariat avec l'ISCA (International Sport and Culture Association) et l'ENGSO « jeunes » (European Non-Gouvernemental Sports Organisation), le CNOSF a organisé en décembre 2008 le « Forum Européen de la Jeunesse », durant la présidence française de l'Union Européenne. Plus de 100 jeunes venus de 32 pays ont échangés sur des sujets tels que le bénévolat, l'éducation et la formation, l'activité physique et la santé, la violence et le racisme dans le sport, l'insertion et le développement durable.

Dans le cadre de l'éducation aux valeurs du sport et de l'Olympisme, le premier Camp Olympique d'hiver de la Jeunesse s'est déroulé au mois de mars en Isère avec le soutien très actif du CDOS. Les enfants de classes CM1-CM2 locales et des départements de la Seine-Maritime et de l'Ille et Vilaine ont été sensibilisés à ces valeurs avec la contribution de fédérations, de l'USEP et des représentants de l'Education Nationale.

## **MISSION MEDICALE & SPORT SANTE :**

La Commission médicale du CNOSF a mis en place des groupes de travail thématiques comme « Sport et féminité », « Biologie », « Climatologie et décalage horaire », « masseurs kinésithérapeutes », « odontostomatologie », « ophtalmologie » etc... Elle intervient lors des colloques médicaux ou des réunions tant auprès des fédérations que des CROS et des CDOS. La délégation médicale aux Jeux de Pékin comprenait 27 médecins et 48 masseurs kinésithérapeutes issus des fédérations olympiques et a réalisé 807 consultations, 6140 actes de masso-kinésithérapie et 42 examens biologiques.

Dans le cadre de son rôle d'information et de promotion sur les bienfaits du sport pour la santé, la Mission a participé à des colloques, des conférences et différentes actions menées en partenariat avec d'autres structures sportives (FFC, OFAJ) comme elle est présente dans le cadre institutionnel dans des groupes ou des plans nationaux de prévention contre le dopage, sur la nutrition ou encore la formation.

## **MISSION ANIMATION TERRITORIALE :**

La Mission s'est attachée en collaboration avec le CNCD à renforcer la qualité, la diversité et la mutualisation des services développés par la filière olympique au profit de la filière fédérale. Quatre programmes ont illustré ces actions.

- *Les réunions d'informations et d'échanges* : Six ont été tenues dans l'année, permettant ainsi aux CROS, CDOS et CTOS d'être sensibilisés à des faits ciblés de l'actualité sportive mais aussi de confronter leur point de vue avec celui d'autres acteurs comme l'Assemblée des Départements de France, la participation d'autres Missions du CNOSF ou d'être sensibilisés aux directives concernant la mise en place de la campagne 2009 du CNDS.
- *Le réseau des référents territoriaux* : La désignation de 22 référents a pour but de soutenir la déclinaison des politiques sportives nationales à l'échelle de chacune des régions tout en recherchant la synergie d'actions entre les CROS et les CDOS.
- *Le réseau des experts thématiques* : contribue à amplifier les mécanismes d'entraide et de solidarité au sein des filières olympique et sportive, en raison de leur savoir-faire avéré dans la mise en œuvre de thématiques spécifiques.
- *L'outil de capitalisation et de diffusion* : « l'extranet franceolympique » : afin de recueillir, d'informer, de sensibiliser et mettre à la disposition du plus grand nombre les informations utiles au développement harmonieux et cohérent du sport dans les territoires.

## COMMUNICATION - MARKETING :

La communication institutionnelle s'appuie sur le site « web » rénové du CNOSF [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com) qui compte 2000 visiteurs journaliers avec 800.000 pages consultées. Quatre lettres institutionnelles en 2008 ont été réalisées en complément. La Conférence nationale du Sport tenue dans l'amphithéâtre du CNOSF fut diffusée en direct sur internet et les interventions des différents orateurs reprises sur DVD.

Les Jeux Olympiques de Pékin ont mobilisé une équipe de 10 personnes du CNOSF en relation avec les médias avec notamment les conférences de presse organisées au sein du Club France qui accueillait pour la première fois des studios pour des radios et France Télévision émettant en direct vers la France.

A l'occasion du Jour J-100, organisé dans notre amphithéâtre, fut présenté pour la première fois un film d'animation qui fut multi-diffusé en juillet et durant la quinzaine olympique sur France Télévision et Canal+, plaçant le CNOSF en 5<sup>ème</sup> annonceur sur FTV.

L'année 2008 a permis à certains de nos partenaires de mener des actions de promotion de l'Equipe de France Olympique. ADIDAS (organisant un défilé des athlètes sur les Champs-Élysées), EDF (avec un site internet dédié aux sportifs sous contrat), BROSSARD (jeu concours via un site internet également) et La FRANCAISE des JEUX (proposant un jeu de grattage).

Au niveau national nous regrettons la fin de notre association avec le groupe ACCOR, HARIBO, PUBLICIS, MENNEN et ELIS qui ont été durant de longues années des partenaires loyaux et appréciés. A noter que TARKETT, ORANGE, BROSSARD et ADIDAS ont confirmé leur engagement auprès du CNOSF jusqu'aux Jeux de LONDRES 2012.

## ACTIVITES JURIDIQUES :

Le **Service Juridique** assure le suivi et le contrôle du fonctionnement institutionnel, notamment avec les travaux des commissions juridiques (examen des demandes de renouvellement de délégation ministérielle des fédérations, examen des demandes d'affiliations au CNOSF, travaux de la « commission sport professionnel »).

La représentation du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics s'est principalement illustrée sur des sujets tels que la lutte contre le dopage, l'accueil des mineurs ou bien encore la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes.

L'assistance juridique auprès des fédérations et des CROS/CDOS/CTOS fait également partie du quotidien du Service. La protection des signes distinctifs, termes et symboles associés au mouvement sportif est de la responsabilité des CNO notamment ceux relatifs à l'Olympisme.

La **Conférence des Conciliateurs** a reçu en 2008, 197 demandes contre 236 l'année précédente. 166 de ces demandes ont été déclarées recevables. Depuis la mise en place de la Conférence des conciliateurs jusqu'à la fin de l'année 2008, 3011 requêtes ont été déposées dont 620 ont été déclarées irrecevables. 2513 accords entre les parties ont été obtenus et 1186 propositions de conciliation ont été acceptées, soit 1699 litiges résolus ( 71% ) des demandes recevables) et 692 litiges non conciliés.

Mise en place au début de l'année 2008, la **Chambre Arbitrale du Sport** n'a pas encore été saisie, mais il est cependant satisfaisant de constater que de nombreuses fédérations ou sociétés organisatrices d'évènements sportifs ont inséré une clause compromissoire donnant compétence à la CAS dans leurs contrats.

## **ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANCAISE :**

L'ANOF a poursuivi sa mission dans le cadre du programme MEMOS de collecte des archives du monde sportif au Pôle national de Roubaix, qu'elles soient écrites, orales ou audiovisuelles.

En 2008, l'ANOF a décerné le prix « Bernard Jeu » à Jean-Yves GUILLAIN pour sa thèse « *Quand le sport s'affiche* » et a présidé le jury des prix Jean-Louis CALVINO en distinguant plus particulièrement la FF d'ESCRIME, exemplaire dans la solidarité avec les personnes handicapées.

La réalisation du Camp Olympique de la Jeunesse, la restructuration des missions de la « Commission des Relais d'Olympie » sont à noter plus particulièrement parmi les travaux de l'Académie, sans oublier la participation de deux jeunes gens au Camp International de la Jeunesse de PEKIN à l'occasion des Jeux Olympiques.

## **EMPLOI – FORMATION – QUALIFICATION :**

L'**IFOMOS** se positionne comme un centre de ressources et de concertation pour l'ensemble des acteurs du monde sportif. En 2008 des actions de formation ont été mises en place comme la « Convention collective nationale du sport » et la formation des « masso-kinésithérapeutes du sport ». Des actions d'appui et d'accompagnement, et une participation aux instances de réflexion en matière de formation ont notamment permis de valider 155 personnes issues de 14 fédérations comme escortes dans le cadre des contrôles anti-dopage.

### **CNAR Sport :**

Le Centre National d'Appui et de Ressources du secteur Sport s'est employé à favoriser la mobilisation des têtes de réseaux fédérales et olympiques en vue de fournir un soutien adapté aux besoins des structures sportives. Il s'est aussi attaché à favoriser la diffusion d'informations relatives au secteur sportif et a produit en 2008 des outils méthodologiques comme le vademécum de la création d'emploi.

Le **COSMOS** regroupe aujourd'hui près de 5000 adhérents, du sport associatif et professionnel et œuvre à la reconnaissance sociale et économique des employeurs du sport, notamment dans le cadre des négociations entre les organisations patronales et les syndicats de salariés. La Commission Professionnelle Nationale Emploi Formation (CPNEF) a été à l'origine de nombreuses actions collectives portées par les fédérations ou les ligues.

Son service juridique, très sollicité a notamment accompagné les négociations des accords sectoriels relatifs au statut des éducateurs et entraîneurs de football et au statut du joueur et de l'entraîneur de fédérale 1 en rugby.

**EASE**, l'Association européenne des employeurs du sport, a poursuivi son engagement dans deux projets portant sur le cadre européen des certifications professionnelles pour la formation tout au long de la vie. Les travaux menés en étroite coopération avec EURO-MEI (salariés) de la Conférence finale du projet européen RBT (renforcer la représentativité des partenaires sociaux) et le nouveau projet « Contenu et Contact ont été reconnu concrètement par la Commission Européenne. Invitée par cette dernière au Forum européen des sports à Biarritz en novembre 2008, EASE a eu l'opportunité de présenter ses projets et ses perspectives pour les années à venir.

## **LES FINANCES :**

En ce qui concerne le domaine des finances, je laisserai au Trésorier Général le soin de présenter les résultats de l'année 2008.